

L'an deux mille vingt deux, le 22 novembre, à 18h00, le Conseil Communautaire, dûment convoqué le 16/11/2022, s'est réuni en session ordinaire à la salle de réunion de la mairie d'Arreau, sous la Présidence de M. CARRERE.

Nombre de membres en exercice : 62 Nombre de membres présents : 40 Nombre de suffrages exprimés : 48 Votes Pour : 48 Vote(s) Contre : 0 Abstention(s) : 0	Objet : Pays d'Art et d'Histoire – tarifs 2023 N° 2022-99
--	--

Présents (40) : PUCEL Matthieu, PICHON Evelyne, CASPAR Elvire, BUERBA Jean-Pierre, CARRERE Philippe, DESMARAIS Nadine, ESTRADE Pierre, DUBARRY Jean-Bertrand, PUYAU Maryse, VIDAILLET Jocelyne, MALERE Hélène, LLOP Frédéric, PAUCIS Jean, ANGLADE Jean-Louis, GAILHARD Christophe, BESSONE Michel, FINES Frédéric, GALAUP Dominique, CONSTANTIN Luce, ARMANET Henri, RICARD Louis, RODRIGUEZ Marie-José, MUR François, VERGNE Jacques, SOLANA Michel, RAHALI Sabine, RIVIERE Alain, DUBERNARD Alain, PETIT Caroline, BRUNET André, BALAGNA Patrice, LACAZE Noël, PELIEU Michel, BERTRANUC Evelyne, ACCHINI Nicole, SOULE-ARTOZOUL Rosa, AIZIER Philippe, DARAN René, FOURTINE Didier, ISOART Jean-Michel.

Présents non votant : GIRON Julienne, RIVIERE Patrick

Absents (14) : GRANGE Jean-Baptiste, GISTAU Patrick, SAINT-PASTEUR Marcel, ESCOULA Bernard, CARTAN Olivier, GAY Eric, CLIMENT Emmanuel, HELARY Yann, JARENO Sandra, LEGOFF Stéphanie (excusée), OZUN Benjamin, BEYRIE Maryse, DELOM Christian, CASCARRE Victor.

Procurations (8) :

- MOUNIQ Jean à CARRERE Philippe
- DUNAN Anne à DESMARAIS Nadine
- DESCOUENS Bernard à LACAZE Noel
- ROBIN Isabelle à RODRIGUEZ Marie-José
- BOURREC Christophe à FOURTINE Didier
- MIR André à AIZIER Philippe
- NARS Aline à DARAN René
- SALAT Jacques à ISOART Jean-Michel

M. ARMANET Henri a été élu secrétaire de séance à l'unanimité.

Monsieur le Président informe les conseillers communautaires de la réflexion menée par les membres de la sous-commission Pays d'Art et d'Histoire lors de leur dernière réunion, au sujet de la révision des tarifs appliqués pour les prestations réalisées par le service à destination du public, et il précise que ces tarifs n'ont pas été revus depuis 2009.

Monsieur le Président propose les tarifs suivants pour les prestations réalisées à partir du 1^{er} janvier 2023 :

Tarifs individuels

- Visites guidées 2h :
 - Adultes : 5€
 - Réduit (demandeurs d'emploi et étudiants) : 4€

- Enfants (8-18 ans) : 3€
- Forfait famille (2 ad + 2 enf) : 13€

- Randonnées culturelles ½ journée :
 - Adultes : 10€
 - Réduit (demandeurs d'emploi et étudiants) : 8€
 - Enfants (8-18 ans) : 5€
 - Forfait famille (2 ad + 2 enf) : 25 €

- Visites SHEM Louron sur 1 journée :
 - Adultes : 15€
 - Réduit (demandeurs d'emploi et étudiants) : 12€
 - Enfants (8-18 ans) : 7€

Entrées conférences : 2€ par personne

Tarifs groupes : jusqu'à 35 personnes

- Visites guidées 2h : 150€
- Visite guidée ½ journée : 200€
- Visite guidée journée : 290€

Au-delà de 35 personnes, facturation de 10€ supplémentaires par tranche de 1 à 10 personnes.

Monsieur le Président invite les membres du conseil communautaire à en délibérer.

Après en avoir délibéré et à **l'unanimité** des membres présents et représentés, le conseil communautaire :

- approuve les nouveaux tarifs pour les prestations réalisées par le Pays d'Art et d'Histoire applicables à partir du 1^{er} janvier 2023 ;

- mandate Monsieur le Président pour entreprendre toutes démarches et signer toutes pièces nécessaires au bon aboutissement de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Le Président
Philippe CARRERE



COMMUNAUTE DE COMMUNES AURE LOURON
Château de Ségure
65240 ARREAU